

Description des tâches

Technicienne ou technicien en Éducation spécialisée

(Pour alléger le texte, la forme masculine a été utilisée.)

- Observe les élèves en situation sociale et intervient auprès des élèves en réaction avec leur environnement;
- Procure un soutien psychosocial ou une relation d'aide;
- Accompagne l'élève dans sa démarche de changement de comportement;
- Applique des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme et à l'ordre;
- Utilise des techniques de communication adaptées aux besoins des élèves;
- Fournit de l'information pour sensibiliser les élèves dans des choix de vie sains, notamment face aux diverses déviations ou dépendances;
- Rencontre les élèves pour les conseiller, les guider, les outiller, les aider ou les référer à des ressources spécialisées dans l'école ou à l'extérieur de l'école de concert avec son supérieur immédiat et le responsable des du service d'aide à l'élève;
- Informe les parents, au besoin, du suivi de l'élève ou du transfert de son dossier vers une ressource spécialisée de concert avec son supérieur immédiat et le responsable des services d'aide à l'élève;
- Participe à l'élaboration et à la rédaction du plan d'intervention comportementale de concert avec les directeurs de classe et la psychoéducatrice, il sélectionne des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés, élabore son plan d'action et applique ces mesures; il évalue l'atteinte des objectifs et participe à l'évaluation du plan.

- Regroupe ses observations et ses interventions;
- Rédige des rapports concernant la situation des élèves, tient des dossiers physiques et partage le contenu, au besoin, ou si demandé par son supérieur immédiat;
- Inclut dans les dossiers les dates, heures et raisons des rencontres, des conseils ou des techniques présentés à l'élève, les échanges avec les parents et leurs commentaires.

- Informe la direction s'il constate chez un élève une situation nécessitant un suivi, notamment dans le cas où un élève vit de l'anxiété, des difficultés scolaires, consomme, est en possession ou vend de la drogue ou alcool, présente des comportements suicidaires ou parasuicidaires, etc.;
- Collabore avec les directeurs de classe et le directeur des services aux élèves pour tout signalement auprès de l'autorité compétente dans des cas de compromission au niveau de la sécurité ou du développement d'un élève (abus, négligence parentale, etc.);
- Participe de concert avec l'équipe des services d'aide à l'élève, à la planification des semaines de prévention ou semaines thématiques;
- Accomplit, sur demande, toute autre tâche connexe à sa fonction.

Qualifications requises : Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

3 années d'expériences pertinentes.

Grande facilité à travailler dans un environnement hautement informatisé.

Qualités recherchées : Écoute active, travail d'équipe et passion pour les jeunes.

Rémunération : 23,04 \$/h à 32,28 \$/h

Date prévue d'entrée en fonction : 21 août 2017

Veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitae au plus tard le 26 juin 2017 à l'adresse courriel rh@cje.qc.ca. Les entrevues se tiendront le 29 juin 2017.